

BLOGUES LE BLOGUE DES PROFS

LE **BLOGUE** DES
PROFS



MARIE-CLAUDE
GAUTHIER

ERIC
TREMBLAY

MATHIEU
BERNIÈRE

SYLVAIN
DANCAUSE

Une semaine révélatrice



SYLVAIN DANCAUSE

Mardi, 12 novembre 2019 21:00

MISE À JOUR Mardi, 12 novembre 2019 21:00

Au terme d'une première semaine de commission parlementaire sur le projet de loi 40, dont le but principal et avoué est d'éliminer la démocratie scolaire et les élections scolaires, il me semble qu'un bilan de mi-parcours permet de nommer ce qui s'en dégage.

Pour ce faire, Marc St-Pierre offre sa collaboration à ce blogue. Monsieur St-Pierre est consultant, formateur et conférencier en éducation. Il a été douze ans directeur général adjoint de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et a œuvré plus de 20 ans auprès de jeunes en difficulté à titre d'éducateur, d'orthopédagogue, d'enseignant et de direction d'école.

Je vous invite à lire son analyse :

"Les audiences de ce projet de loi 40, qualifié de brassage stérile de structures, de diviseur, de centralisateur et de déconnecté des réels enjeux en éducation par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), laissent miroiter deux fortes tendances dans les objets de revendication des différents groupes entendus.

Il y a des groupes, au-delà de leurs intérêts corporatistes, qui défendent le principe de démocratie scolaire.

Et il y a les autres qui, anticipant la fin des Commissions scolaires, jouent des crocs pour s'approprier la belle part de leurs dépouilles encore chaudes.

Une première tendance

Une première tendance réunit les groupes ou institutions porteurs de principes propres à leur mission respective.

Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) symbolise assez bien le premier groupe; l'Institut du Nouveau Monde également; les syndicats, différemment, mais quand même.

Durant son audition, le DGEQ, monsieur Pierre Reid a souligné à grands traits son inquiétude pour les institutions démocratiques et du même coup rappeler le mandat confié par l'Assemblée nationale d'explorer l'idée du vote électronique. Monsieur Reid assume ainsi sa mission de promotion et de gardien des processus démocratiques, fondement de notre société québécoise. Sa réponse au PL40 en est une de perspective, de responsabilité sociale, de gardien de nos principes citoyens.

Madame Malorie Flon, directrice du développement de l'Institut du nouveau monde (INM) a fait de même. En cohérence avec sa mission, l'INM a rappelé l'importance pour une société contemporaine de saisir les opportunités de faire de l'éducation à la

citoyenneté et d'encourager la participation populaire.

Pour leur part, les syndicats ont profité de leur passage pour exprimer assez fortement que l'autonomie du personnel œuvrant en milieu scolaire est menacée par les éventuels nouveaux pouvoirs du ministre et que, fort de leur expérience syndicale dans le secteur de la santé, ils sont à même de reconnaître des similitudes inquiétantes.

À la recherche de nouveaux pouvoirs

La seconde tendance réunit ceux qui, devant une opportunité d'occuper plus d'espace, semble davantage tournée vers l'importance de leur contribution dans la réussite de ce projet.

Ces autres groupes entendus ont plutôt mis de l'avant leur importance individuelle dans la constitution des différents comités à être créés. Leurs enjeux ne semblent pas animés par des principes fondateurs ou encore une mission sociale dont ils ont la responsabilité, mais plutôt par une place à gagner, un espace à conquérir, un nouveau pouvoir qui cogne à la porte. Ce n'est pas pour rien d'ailleurs que **Michel Nadeau de l'Institut sur la gouvernance** parle de « gagnants et de perdants » dans un article récent.

Le Fédération des cégeps représente un bel exemple de ce rapport au PL40. Le motif principal de leur passage en commission parlementaire s'articule autour de l'importance, à leurs yeux, du réseau des cégeps et donc, dans cette perspective et en toute logique, ils réclament une place à la table du conseil d'administration du futur centre de services.

La Fédération des municipalités (FQM) a dit sensiblement la même chose sans pour autant s'inquiéter de la disparition d'élus; les parents sont contents de passer de quatre membres à huit membres; les directions d'école allaient dans le même sens et je serais tenté de croire que l'Association des cadres scolaires (AQCS) demandera légitimement la même chose : une place autour de la grande Table.

Et les élus scolaires ?

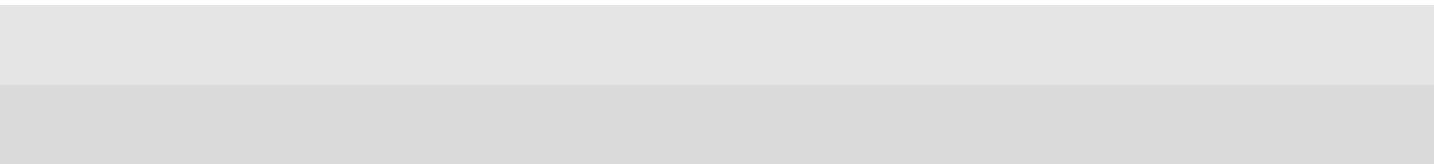
Certains diront qu'ils ne font que défendre « leur job ».

En fait, oui, ils défendent leur poste d'élus scolaires. Mais rappelons-nous que ces postes appartiennent à 5 millions d'adultes, tous les 4 ans.

Si vous n'êtes pas satisfaits du travail de votre commissaire, pas besoin d'abolir son poste, mettez-le à la porte démocratiquement aux prochaines élections.

Mieux encore, présentez-vous contre lui !"

Les audiences sur le projet de loi 40 se poursuivent cette semaine. Il sera intéressant de suivre les discussions lors de cette deuxième semaine de commission parlementaire.



0 commentaires

Trier par

Ce fil est fermé

[plugin Commentaires Facebook](#)